

VILLE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

-oOo=-

Séance du 18 décembre 2006

N° 2006/357

Travaux de reconstruction de la piscine Chantereyne - Mission de maîtrise d'œuvre - Avenant au marché - Signature - Autorisation

MM.

I-EXPOSE

Par délibération en date du 29 janvier 2004, le conseil municipal a attribué un marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe composée autour de Thierry Naberes, architecte.

A l'issue de la phase d'étude, le conseil municipal a autorisé, le 7 février 2005, la signature des marchés de travaux.

Les travaux ont débuté en mai 2005 et devaient s'achever en juillet 2006, soit un délai d'exécution de 14 mois, plus les 2 mois de préparation (mi-mars à mi-mai 2005).

Les nombreux aléas intervenus sur le chantier ont conduit le conseil municipal, lors de sa séance de 29 juin 2006, à prolonger de six mois le délai global d'exécution des travaux, soit jusqu'à fin janvier 2007.

Cette prolongation se traduit, pour l'équipe de maîtrise d'œuvre, par des frais supplémentaires pour assurer le suivi du chantier.

Il convient donc d'autoriser la signature d'un avenant prenant en compte cette prolongation.

Montant initial du marché		Mission de base : 741 690.00 € HT EXE = 56 983.50 € HT Synthèse = 33 014.30 € HT DQE = 13 266.00 € HT OPC = 84 420.00 € HT Montant total = 929 373.80 € HT
Montant du 1er avenant	+ 2,09 %	Mission de base : 17 412.00 € HT OPC = 1 981.85 € HT Total = 19 393.85 € HT
Montant du 2ème avenant	+ 16.07 %	149 391.90 € HT
Montant total des avenants	+ 18.16 %	168 785.75 € HT
Nouveau montant du marché		1 098 159.55 € HT

II - DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code des Marchés Publics,
Vu l'avis de la commission d'appels d'offres en date du 6 décembre 2006.

Suivant avis favorable émis par la commission jeunesse, affaires scolaires, sports a émis et la commission affaires économiques et portuaires, administration générale, finances, personnel

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE

(7 abstentions)

D'autoriser le maire à signer un avenant au marché conclu avec Monsieur Thierry Naberes pour la mission de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de reconstruction de la piscine Chantereyne, avenant d'un montant de 149 391.90 € HT portant le montant du marché à 1 098 159.55 € HT

Visa Sous préfecture 21/12/2006
Affichée le 28/12/2006